



AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN

Siège : 110 rue du 4 Août – 69100
VILLEURBANNE Tél. : 04.78.03.20.31
www.alap-asso.fr
S.A.G. n°9656 – CCP LYON 3504 92



NATATION **SAISON 2023-2024**

ADHÉRENTS et FUTURS ADHÉRENTS DE L'ALAP

➤ Vous adhérez à une association loi 1901 : association laïque, l'Amicale Laïque Antonin Perrin est gérée par ses propres membres au sein d'un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et pouvez voter.

Les membres du conseil d'administration gèrent l'association bénévolement et vous demandent de **respecter les modalités d'inscription, vous n'entrez pas dans un club à but lucratif.**

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur (consultable sur www.alap-asso.fr)

L'inscription se fera exclusivement en ligne sur le site

<https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>.

Nous privilégions le paiement par carte bancaire (possibilité de régler en 1, 4 et 10 fois).

ATTENTION : Lisez bien tout ce document !!!

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Faire établir votre **certificat médical** sans attendre !

➤ Les créneaux seront remplis par ordre d'arrivée avec les dossiers 

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne jusqu'au 15 SEPTEMBRE.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez être aidé à la saisie en ligne en venant au siège (attention, nouvelle adresse) pendant nos permanences jusqu'au 28 juillet de 15h à 18h00, à compter du mardi 22 août au 8 septembre de 15h30 à 18h00

Si le dossier est complet, l'inscription est automatique. Un dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

- **Inscription sur <https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>**

- **Questionnaire Santé + Attestation Ufolep QS signée** (si vous avez une réponse « oui » dans le Questionnaire Santé, un **certificat médical est obligatoire** (daté après le 01/06/2023). **Certificat médical obligatoire tous les 3 ans. Pour ceux inscrits à une autre activité UFOLEP, certificat ou questionnaire santé inutile.**
Vous pouvez joindre votre questionnaire en ligne.

- Enfants jusqu'à 16 ans : **Cotisation à régler : 150 €**

- Adultes : **Cotisation à régler : 195 €**

Nous privilégions désormais le règlement par carte bancaire disponible sur le site d'inscription, vous pouvez régler en 1,4 ou 10 fois.

NB1 : Toute inscription est définitive et non remboursable

NB2 : Le paiement par chèques vacances est possible

NB3 : Possibilité de régler en plusieurs fois par CB (en 4 ou 10 fois)

NB4 : Pass Région de 16 à 25 ans : chèque caution de 30 € à venir déposer au siège lors des permanences + photocopie de la carte Pass Région. N'oubliez pas d'ajouter la remise Pass'Region à votre panier sur le site d'inscription

Pour tout règlement par chèque, chèques vacances... Vous pouvez les déposer au siège ouvert tous les après-midis ou les envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres principale en notant bien sur votre enveloppe :

GSL – ALAP 110 RUE DU 4 AOUT 1789 69100 VILLEURBANNE

.....
: AIDES POSSIBLES POUR LES JEUNES :
.....

Pass'Région (financement par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes)

30€ de réduction sur une licence sportive annuelle

Conditions d'attribution :

- **Avoir entre 16 et 25 ans**, être inscrit dans un lycée de la région ou en classes de 4^{ème} et 3^{ème} section technologie, en BEP, en CAP, en BTS, et avoir un Pass'Région.
- **Remettre la photocopie du Pass'Région et un chèque de 30€ qui sera détruit après vérification de la validité de la carte.**

- Le chèque de cotisation sera déduit de ces 30 € (bien ajouter la remise « Pass'Region » pour bénéficiaire de la déduction).

Les justificatifs pour le Pass'Régiion sont à fournir au plus tard le 25 septembre 2023 ensuite les chèques seront encaissés.

Pass'Sport (financement de l'Etat)

Allocation de rentrée sportive d'un **montant de 50€**. Cette aide de l'Etat est **destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2022**.

Les familles éligibles seront informées de cette aide par un courrier de l'administration dans la 2^{ème} moitié du mois d'août. Il vous suffira de venir nous présenter ce courrier avant le 25 septembre 2023.

Les 50€ sont à déduire du montant global de la cotisation en ajoutant à votre panier la remise « Pass'Sport » sur le site d'inscription. Vous devrez venir déposer un chèque de caution de 50€ au siège lors des permanences. Votre inscription ne sera validée qu'une fois ce chèque remis. Le chèque sera détruit une fois que votre justificatif « Pass'Sport » sera validé.

CRÉNEAUX NATATION ALAP

Piscine des Gratte-Ciel

Sous le TNP derrière la Mairie

CATÉGORIES	JOURS	HORAIRES
6-9 ans	Lundi	18h00-19h00
6-9 ans	Lundi	19h00-20h00

Piscine André Boulloche

96 rue Francis de Pressensé à Villeurbanne

CATÉGORIES	JOURS	HORAIRES
A partir de 10 ans et adultes débutants	Mardi	19h00-20h00

Centre Nautique Etienne Gagnaire (Cusset)

59 rue Marcel Cerdan à Villeurbanne

CATÉGORIES	JOURS	HORAIRES
Adultes tous niveaux	Lundi	20h00-21h00
Jeunes à partir 14 ans		
Adultes tous niveaux	Samedi	8h00-9h00

Merci de nous retourner votre carte 2022-2023 d'accès à la piscine de Cusset(CNEG

RÈGLEMENT des PISCINES

Horaire impératif : il est obligatoire d'arriver suffisamment tôt pour être près de son moniteur à l'heure précise du début du cours et n'entrer dans l'eau qu'en présence du moniteur et sur son instruction.

Le badge sur Cusset et Bouloche ne permet pas d'accéder aux bassins plus de 15 minutes avant le début des créneaux.

Le bonnet de bain et la douche savonnée (avant de rentrer dans l'eau) sont **OBLIGATOIRES** pour tout le monde, adultes et enfants.

SAISON AQUATIQUE : Du 25 septembre 2023* au 21 juin 2024

*Sous réserve de confirmation de la Direction des piscines et du sport de Villeurbanne

ATTENTION : FERMETURE ANNUELLE

L'ALAP sera fermée du 29 juillet au 21 août 2023 inclus.

L'ensemble de l'équipe d'animation de la section NATATION de l'ALAP vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Merci de votre collaboration

La responsable Natation

Christine MAUDIER (06.81.42.08.20)